



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

N° 2022-06-28/64
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

...

SEANCE
DU 28 JUIN 2022

...

L'An deux mille vingt-deux, le 28 juin, les membres du Conseil communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 22 juin 2022, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de MONSIEUR GUY LEFRAND, Président.

Mme EmManuelle TREMEL, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRÉSENTS :

M BOREGGIO Sylvain, Mme COULONG Rosine, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, Mme HANNOTEAUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M PAVON Jean-Pierre, M PRIEZ Rémi, Mme REVEL Ketty, M ROUSSEL Emmanuel, M ROYOUX Claude, M ERRAMMACH Youssef, M RIGAL-ROY Olivier, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, Mme BERTIN Sophie, M ADIGUZEL Erkan, M ALBENQUE Roger, M ALORY Christophe, M ASMONTI Gérard, Mme BANDELIER Lysiane, M BARRAL Fernand, Mme BEAUVILLARD Karène, M BERNARD Franck, Mme BLANCHARD Colette, Mme BONNARD Carine, M BOSSUYT Fabrice, M BOULANGER Jean-Christophe, M CAILLEUX Jean-Michel, M CARRETTE Christophe, Mme CASTELNAU Caroline, M CHAUVIN Michel, M CLOMENIL Joël, Mme COLLIN Isabelle, M CONFAIS Max, M CONFAIS Stephane, M CORNE Laurent, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M DESSAINT Didier, M DULONDEL Michel, M FINIX Richard, M GAUTIER Francis, M GILLES Hervé, M GRIPPON Noel, Mme GUESNET Séverine, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M HAMEL Raynald, M HEROUARD Jean-Paul, M HUBERT Xavier, M JARRY Jacky, Mme LE GOFF Hélène, M LEFRANÇOIS Thierry, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, Mme LEMONNE Christine, Mme LESEIGNEUR Diane, M MAILLARD Jean-Marie, Mme MARAGLIANO Francine, M MIELOT Roger, M MOMPER Jean-Luc, M MORILLON Marc, Mme NEANT Jocelyne, M NOGARÈDE Alain, M NORBLIN Raphael, M PERRIN Marc, Mme PHILIPPE Martine, M PICHOS Jean-Pierre, M PIERES Patrick, Mme RIVIERE Eveline, M ROUGER Guillaume, Mme SALVAT Laure, Mme SAUVE Dominique, M SCHALLER Didier, M SENKEWITCH Georges, M TANGUY Martial, Mme TREMEL Emmanuelle,

Monsieur SIMON Christophe suppléant(e) de Monsieur JUPILLE Pascal, Madame PARENT-TANGUY Béatrice suppléant(e) de Monsieur COMONT Alain, Monsieur PRÉVOST Gilles suppléant(e) de Monsieur CHOKOMERT Patrice, Monsieur ANSELME Sébastien suppléant(e) de Monsieur SAULNIER Robin, Madame DAUPHIN-HENNEQUEZ Françoise suppléant(e) de Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur KERBART Olivier suppléant(e) de Monsieur VOLTOLINI Damien.

ONT DONNÉ POUVOIR : Monsieur Driss ETTAZAOUI a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Monsieur Timour VEYRI a donné pouvoir à Madame Dominique SAUVE, Madame Isabelle JAUPITRE a donné pouvoir à Monsieur Gérard ASMONTI, Monsieur Geoffrey CARIOT a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Karène BEAUVILLARD, Madame Marie-Louise DOSSOU-YOVO a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Madame Nadine HANNE a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Jean-

Marie MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAU, Monsieur Thierry BRULARD a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Madame Stéphanie LEROUX a donné pouvoir à Monsieur Franck BERNARD, Madame Marianne PLAISANCE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre PAVON, Monsieur Patrick PATTYN a donné pouvoir à Monsieur Christian RONNE, Madame France BARILLER a donné pouvoir à Madame Karène BEAUVILLARD, Monsieur Guy LESELLIER a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Nathalie LAGOUGE a donné pouvoir à Madame Laure SALVAT, Madame Aurélie LEMOINE a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Hélène LE GOFF, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Monsieur Abdé ZAYANI a donné pouvoir à Madame Eveline RIVIERE, Madame Sophie BOCAGE a donné pouvoir à Madame Sophie BERTIN, Madame Gabrielle BROCHAND-DULAC a donné pouvoir à Madame Carine BONNARD, Madame Patricia LEON a donné pouvoir à Madame Francoise LUVINI, Monsieur Francis BIET a donné pouvoir à Monsieur Christophe ALORY, Madame Françoise CANEL a donné pouvoir à Monsieur Georges SENKEWITCH,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Madame DURANTON Nicole, Monsieur JEANNE Emeric, Monsieur ALLAIN Philippe, Monsieur CRISTOBAL Florent, Monsieur DE LANGHE Christian, Monsieur GUILLEN Philippe, Monsieur HEBERT Dominique, Monsieur LEVERT Cedric, Monsieur MARQUAIS Raynald, Madame RAMETTE Brigitte, Monsieur ROUSSEL Cédric, Madame SAVEL Frédérique,

● ● ●

Accusé de réception

027-200071454-20220628-24871-DE-1-1.

Date de télétransmission : 30/06/22.

Date de réception préfecture : 30/06/22.

Date d'affichage :

01/07/22.



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

FINANCES

Budget supplémentaire 2022

Pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année, le budget primitif doit pouvoir être corrigé, tout en respectant les principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l'équilibre du budget.

A cet effet, le Budget Supplémentaire permet d'intégrer les résultats 2021 constatés au compte administratif, et peut également contenir de nouvelles ouvertures de crédits de dépenses et prévisions de recettes. C'est en ce sens une décision modificative de reports et d'ajustements.

Ce budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

Budget Principal

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		3 734 545,62 €		10 233 969,65 €
Restes à réaliser 2021	15 157 402,99 €	15 256 826,31 €		
Propositions nouvelles 2022	5 176 709,00 €	1 342 740,06 €	10 544 553,65 €	310 584,00 €
TOTAL DU BUDGET	20 334 111,99 €	20 334 111,99 €	10 544 553,65 €	10 544 553,65 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Un excédent réel de fonctionnement de 10 233 969,65 € a été constaté, comme le montre le tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	10 233 969,65 €
Résultat d'investissement	3 734 545,62 €
Solde des restes à réaliser	99 423,32 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	3 833 968,94 €
Affectation au 1068	- €
Affectation au 002	10 233 969,65 €
Résultat d'investissement (001)	3 734 545,62 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2021 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	15 157 402,99 €	15 256 826,31 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		343 887,46 €
1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		14 800 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 772 267,69 €	
204	SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT VERSÉES	3 399 413,89 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 051 200,69 €	790,00 €
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 823 857,72 €	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	107 783,00 €	
4581	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - DEPENSES A SUBDIVISER (PAR MANDAT)	2 880,00 €	
4582	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES A SUBDIVISER (PAR MANDAT)		112 148,85 €

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles (réelles + ordre)	10 544 553,65 €	310 584,00 €
Résultat reporté (002)		10 233 969,65 €
TOTAL	10 544 553,65 €	10 544 553,65 €

a – Recettes de fonctionnement

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	91 903 757,00 €
Recettes réelles nouvelles	110 584,00 €
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté)	92 014 341,00 €

Les réajustements de recettes tiennent aux notifications reçues ou aux droits constatés.

Au cas particulier, il s'agit notamment des chapitres suivants :

Chapitre 013 « Atténuation de charges » : + 66 000 €

La hausse des recettes est liée à la prime d'inflation versée aux agents en Janvier 2022 que nous n'avions pas pu prévoir au budget 2022, puisque celui-ci est préparé en septembre 2021. C'est une hausse de recettes neutre puisque nous avons une hausse de dépense du même montant en chapitre 012.

Chapitre 73 « impôts et taxes » - 69 543 €

Il s'agit essentiellement des ajustements conformément aux montants notifiés par l'Etat :

- Taxe foncière et d'habitation : +560 k€
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises : - 640 k€

- Taxe sur les surfaces commerciales : -10 k€
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : + 273 k€
- La fraction de TVA (suite à la réforme de la TH) : - 288 k€
- L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) : + 36 k€

Chapitre 74 « Dotations, subventions d'exploitation » : + 98 127 €

Cette hausse est la résultante de plusieurs éléments :

- Le reclassement entre recettes fiscales et allocations compensatrices précédemment exposé,
- La Dotation Globale de Fonctionnement supérieure de 74,5 k€ par rapport aux prévisions : dotation d'intercommunalité – 2,5 k€, dotation de compensation - 23 k€, Dotation de compensation de la réforme de la TP + 100 k€.
- Les allocations compensatrices de taxes foncières : + 6,4 k€
- Subvention CAF pour la cité éducative : + 10 k€

Chapitre 76 « Produits financiers » : + 16 000 €

Il s'agit du montant d'indemnité de sortie des emprunts à risque EPN.

Recettes d'ordre de fonctionnement : + 200 000 €

Il s'agit des amortissements des subventions d'investissement perçues (RF chapitre 042 et DI chapitre 040) augmentent de 200 000 €

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 10 233 969,65 €.

b – Dépenses de fonctionnement

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	82 832 588,00 €
Dépenses réelles nouvelles	2 239 432,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	85 072 020,00 €
Evolution	2,70%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 1 438 548 €

Cette augmentation résulte de plusieurs éléments et notamment des inscriptions suivantes :

- + 733 500 € de coûts supplémentaires (maintenance et achat) du fait de l'augmentation de 50% du prix de l'électricité, du gaz et des coûts du réseau de chaleur,
- + 69 000 € de maintenance du fait du démarrage d'un nouveau marché et impact de l'évolution du coût du gaz,
- + 30 000 € coût de maintenance et achat (gaz et électricité) des 6 nouveaux gymnases repris du SICOSSE,
- + 150 000 € de frais de carburant principalement dûs à l'augmentation du prix,
- + 47 500 € de frais de formations (permis poids lourds, coachings demandé par l'autorité territoriale, apprentis),
- + 30 000 € pour l'entretien des espaces verts pour permettre d'assurer la gestion des zones d'activités,

- + 27 691 € de frais supplémentaires de prestations d'électiciens pour les fêtes médiévales d'Epieds
- + 23 900 € liés à la mise en place du nouveau marché d'entretien MGPE et au remboursement de l'éclairage public de la ZA de Gravigny
- + 19 832 € de prestations de service pour les crèches
- + 15 000 € de maintenance d'évacuation des résidus de balayage

Chapitre 012 « Charges de personnel » : + 66 000 €

La hausse des dépenses est liée à la prime d'inflation versée aux agents en Janvier 2022 que nous n'avions pas pu prévoir au budget 2022, puisque celui-ci est préparé en septembre 2021. Cette hausse de dépenses est neutre puisque nous avons une hausse de recette du même montant en chapitre 013 (cf précédemment).

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : + 691 750 €

Cette augmentation est la résultante de plusieurs éléments :

- Une hausse de la participation au SETOM : + 300 000 €
- Subvention d'équilibre supplémentaire pour le budget annexe mobilité : + 415 651 €
- Subvention d'équilibre supplémentaire pour le budget annexe Pépinière : + 43 327 €
- Baisse de la subvention pour le soutien du financement de l'UFR santé de l'université de Rouen du fait du décalage du recrutement des agents : - 30 000 €
- Ajustement des cotisations versées aux syndicats de gestion des eaux SMABI, SIRE2...) : - 39 798 €.

Chapitre 66 « Charges financières » : + 54 324 €

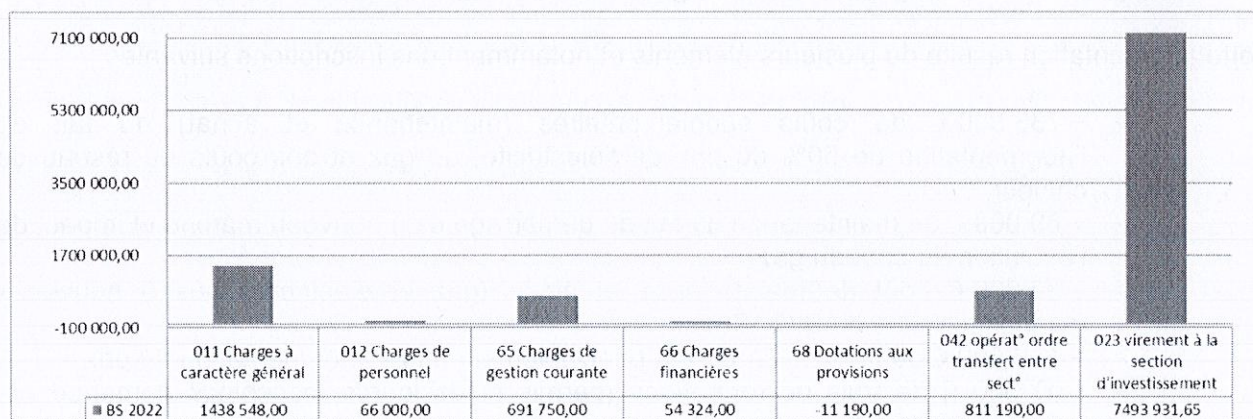
Cette hausse correspond aux charges financières des emprunts :

- Ajustement pour les emprunts à taux variable afin de couvrir la hausse liée à l'inflation (index livret A par exemple)
- Ajustement des crédits afin de couvrir les intérêts générés par la mobilisation d'un emprunt début avril.

Chapitre 68 « Dotations aux provisions » : - 11 190 €

Il s'agit de régulariser puisque le mode de gestion des provisions est modifié. Dans le RBF qui a été voté le 1^{er} février dernier il a été acté que les provisions sont gérées en mode budgétaire et non plus semi-budgétaire. Il convient donc de basculer les crédits prévus pour les provisions en dépense d'ordre (042).

En conséquence, les dépenses de fonctionnement complémentaires inscrites à ce BS se présentent de la façon suivante :



Les dotations aux amortissements (DF chapitre 042 et RI chapitre 040) augmentent de 800 000 €.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour 7 465 991,65 €; soit un virement total (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) de 10 240 266,65 €. Ainsi la section de fonctionnement (BP + BS) s'équilibre à 102 939 016,65 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	15 157 402,99 €	15 256 826,31
Résultats antérieurs reportés		3 734 545,62 €
Opérations nouvelles	5 176 709,00 €	1 342 740,06 €
TOTAL	20 334 111,99 €	20 334 111,99 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	27 348 811,00 €	- 8 681 551,59 €	18 667 259,41 €
Recettes financières	8 254 000,00 €	- €	8 254 000,00 €
Opérations pour compte de tiers	150 000,00 €	- €	150 000,00 €
Recettes d'ordre	9 761 875,00 €	10 024 291,65 €	19 786 166,65 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	45 514 686,00 €	1 342 740,06 €	46 857 426,06 €

Les ajustements se traduisent de la manière suivante :

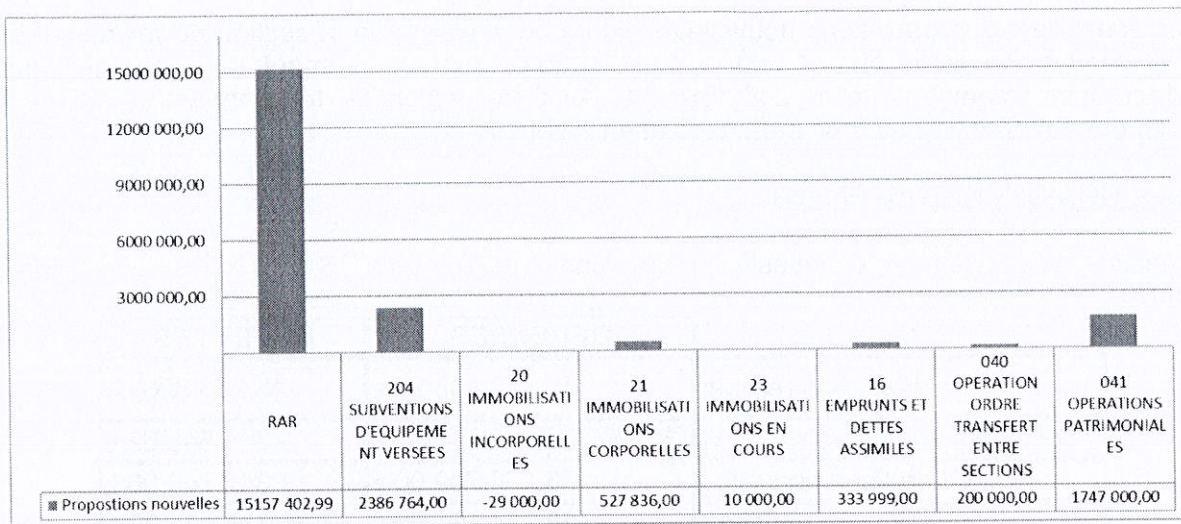
- Baisse de l'emprunt d'équilibre de 8 467 414,59 €
- Reprise du résultat d'investissement 2021 pour 3 734 545,62 €
- Ajustement du montant de subvention d'investissement : -242 077 € ceci est lié majoritairement au redressement de la subvention pour la voie verte cavée boudin sur le budget annexe Mobilités

Il est inscrit au BS 1 747 110 € d'opérations patrimoniales (en chapitre 041 en RI et en DI, sans incidence sur l'équilibre du budget) afin de basculer les avances forfaitaires versées aux fournisseurs sur marché en immobilisations.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses Réelles inscrites avant BS	44 823 980,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	3 229 599,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES HORS RAR	48 053 579,00 €

Les ajustements se traduisent de la manière suivante en euros :



Chapitre 16 « Emprunts dettes assimilées » : + 333 999 €

Il s'agit d'ajuster le montant du remboursement de l'année des emprunts du SICOSSE, un des emprunts transféré étant remboursable in fine et arrivant à maturité en 2022 sans que nous ne disposions de cette précision lors de la préparation du BP.

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : - 29 000 €

Les frais d'études correspondent aux ajustements suivants :

- - 60 000 € d'études pour l'aménagement du cœur d'agglomération car ceux-ci sont basculés au chapitre 23 puisqu'ils seront suivis de travaux,
- + 30 000 € pour l'étude du plan de gestion forestier et l'étude du lancement de la SPL ENA,
- + 1 000 € d'études hydrauliques douces.

Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » : + 2 386 764 €

La hausse correspond à plusieurs éléments :

- Versement d'une subvention à la ville pour son acquisition du local de la poste rue Lavoisier (350 000 €)
- Baisse du montant prévu au BP 2022 dans le cadre du contrat de territoire. Les projets inscrits au contrat de territoire progressent moins vite que prévu, la contribution d'EPN sera donc appelée plus tardivement : -1 065 755 €
- Il a été décidé d'anticiper la reprise du déficit des zones sur les budgets Long Buisson 1, 2 et 3. Ainsi le budget principal versera à chacun 1 000 000 € ce qui permettra d'étaler le montant du déficit à reprendre lorsque l'on clôturera ces zones.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : + 527 836 €

Cette hausse est due aux éléments suivants :

- Travaux sur le hangar de l'atelier de Saint André rue des épinoches permettant de mettre à l'abri les bennes à ordures ménagères et les tracteurs afin notamment de limiter le vol de carburant : 170 000 €
- Achat de bacs à déchets, couvercles pour les usagers et les professionnels dû au sinistre du bâtiment brûlé : 125 000 €
- Achat de composteurs : 30 000 €
- Mise en place d'un nouveau marché sur l'énergie qui entraîne de gros entretiens et du renouvellement de matériels : 71 000 €
- Travaux supplémentaires pour aménagement du secteur Acacia 40 000 €,
- Acquisition d'un véhicule 308 hybride : 40 000 €
- Réseau de voirie : paiement d'un sous-traitant pour le géoréférencement : 45 500 €
- Schéma directeur des énergies renouvelables, études ENR et H2 : 40 000 €
- Achat de 5 capteurs et d'1 étude d'implantation pour le climat : 20 400 €
- Prestation de pose de clôture au bois de la cité Lafayette : 20 000 €

- Cambolle, achat de parcelles à reboiser à la SAFER : 20 000 €
- Achat de mobilier pour la crèche de Saint Michel : 12 000 €
- Décalage du calendrier pour les travaux du parc central : - 150 000 €

Chapitre 23 « Travaux en-cours » : + 10 000 €

Cette hausse est due au cumul de plusieurs éléments :

- Transfert de ligne du budget principal vers le budget mobilité concernant les études pour les travaux d'infrastructure de la voie verte cavée boudin gare : - 120 000 €
- Reprise du mur Gallo-Romain et études pour les réserves de la direction de la culture mutualisée : + 20 000 €
- Etudes pour démolition d'un bâtiment Chiapperin suite à un incendie, la problématique est liée à la dépollution du site (amiante) : + 50 000 €
- Transfert de ligne du chapitre 20 pour + 60 000 €, correspondant aux études de centres bourgs suivies de travaux de réaménagement

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2022 se traduisent par une diminution de l'inscription en recettes au compte 1641 de 8 439 474,59 € soit un emprunt d'équilibre total de 16 463 727,41 € (hors reste à réaliser).

Budget Eau

Ce budget supplémentaire 2022 intègre les restes à réaliser et se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté	361 536,35 €			334 572,97 €
Restes à réaliser 2021	1 891 735,23 €	3 910 491,00 €		
Propositions nouvelles 2022	295 000,00 €	- 1 362 219,42 €	313 472,97 €	- 21 100,00 €
TOTAL DU BUDGET	2 548 271,58 €	2 548 271,58 €	313 472,97 €	313 472,97 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Les comptes administratifs 2021 de l'eau font apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé après affectation d'un montant de 334 572,97 €, et un déficit réel d'investissement cumulé après affectation de 361 536,35 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté	53 696,54 €			713 478,01 €
Réalisation 2021	307 839,81 €		378 905,04 €	
Résultat 2021	361 536,35 €			334 572,97 €
RESTES A REALISER 2021	1 891 735,23 €	3 910 491,00 €		
TOTAL	- 1 657 219,42 €			334 572,97 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2021 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 891 735,23 €	3 910 491,00 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		210 491,00 €
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILEES		3 700 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	430 636,05 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 189 755,31 €	
23	IMMOBILISATION EN COURS	100 081,84 €	
45	OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	171 262,03 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	313 472,97 €	- 21 100,00 €
Résultat reporté (002)		334 572,97 €
TOTAL	313 472,97 €	313 472,97 €

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	13 111 552,00 €
Recettes nouvelles	18 900,00 €
TOTAL RECETTE REELLES D'EXPLOITATION	13 130 452,00 €

Les réajustements de recettes contiennent des ajustements de subvention de l'agence de l'eau (- 11 600 €) et une recette exceptionnelle de cession de stock de compteurs à recycler (+ 30 500 €).

Un réajustement du montant des amortissements des subventions reçues prévues au BP est nécessaire (RF en chapitre 042 et DI en chapitre 040) pour - 40 000 € en fonction des dernières subventions reçues en 2021.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 334 572,97 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	10 015 313,00 €
Dépenses réelles nouvelles	250 106,00 €
TOTAL	10 265 419,00 €
Evolution	2,50%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 597 745 €

Cette augmentation résulte de plusieurs éléments :

- 390 000 € liés à la fourniture d'électricité suite au nouveau marché EDF et aux augmentations de tarif,

- 18 521 € de factures d'abonnement informatique
- 20 000 € de frais de formations des agents
- 36 000 € pour une étude sensibio
- 75 000 € d'augmentation du forfait de prestation de service STGS,
- 30 287 € pour la régularisation d'une facture d'achat d'eau SEPASE de 2020 reçu cette année.

Chapitre 014 « Atténuation de produits » : - 350 000 €

La prévision de la redevance contre valeur pollution a été trop importante au BP.

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : - 47 000 €

Ajustement du montant des créances admises en non-valeur.

Chapitre 66 « Charges financières » : + 5 000 €

Le montant des intérêts calculés au moment du BP n'est pas assez élevé pour payer l'intégralité des intérêts de l'année sur les emprunts à taux variable.

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 44 361 €

Il s'agit d'une annulation de titre pour 44 361 € pour dégrèvement de factures antérieurs suivant la délibération de la commission litige de mars 2022.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 363 366,97 € soit un virement total (BP + BS) de 634 605,97 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 13 800 024,97 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	1 891 735,23 €	3 910 491,00 €
Résultats antérieurs reportés	361 536,35 €	
Opérations nouvelles	295 000,00 €	- 1 362 219,42 €
TOTAL	2 548 271,58 €	2 548 271,58 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	6 593 895,00 €	- 1 625 586,39 €	4 968 308,61 €
Recettes financières	- €	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	265 000,00 €	- €	265 000,00 €
Recettes d'ordre	3 471 239,00 €	263 366,97 €	3 734 605,97 €
Total recettes d'investissement (hors reste à réaliser et résultat reporté)	10 330 134,00 €	- 1 362 219,42 €	8 967 914,58 €

Les ajustements correspondent à :

- La diminution du besoin d'emprunt de la section d'investissement : -1 655 586,39 €
- L'ajustement des immobilisations du maillages de Coudres hameau de Francheville pour 30 000 €.

- Le réajustement du montant des amortissements – 300 000 € (en DF au chapitre 042 et en RI au chapitre 040)
- L'inscription d'un montant de 200 000 € en opérations patrimoniales afin de permettre de passer les écritures comptables en lien avec les avances forfaitaires versées à des fournisseurs sur des marchés. Cette inscription est sans impact sur l'équilibre budgétaire car un montant identique est inscrit en dépenses et en recettes.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	9 955 134,00 €
Dépenses réelles nouvelles	135 000,00 €
TOTAL	10 090 134,00 €

Les 135 000 € de dépenses nouvelles hors restes à réaliser correspondent notamment aux demandes suivantes :

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : - 100 000 €

Il s'agit de frais d'études qui seront suivis de travaux pour lesquels les crédits sont basculés en chapitre 23.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : + 179 936 €

Les ajustements correspondent à :

- Des travaux de réaménagement du parc pour 75 000 €
- Des achat de canalisations et de fournitures pour 50 000 €
- La finalisation du renouvellement des compteurs de gros diamètre pour 10 000 €
- Le renouvellement de réseaux d'eau vulnérables simultanément au chantier de chauffage urbain boulevard buffardièrre et G.Chauvin : besoin de 644 936 € de crédits qui seront financés en prenant sur d'autres crédits du chapitre 21 (AP de protection des captages d'Arnières sur Iton car l'opération est décalée) ainsi que sur le chapitre 23 (opération neutre pas d'ajout de crédits supplémentaires).

Chapitre 23 « Immobilisations en cours » : + 55 064 €

Il s'agit de la bascule des crédits du chapitre 20 et 21 pour lesquels les études seront suivies de travaux et s'étaleront sur plusieurs années.

Compte tenu des dépenses et recettes nouvelles, la section d'investissement s'équilibre après BS à hauteur de 12 878 405,58 € en dépenses et en recettes.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2022 se traduisent par une diminution de l'inscription au compte 1641 de 1 655 586,39 € en recettes.

Budget Assainissement

Le budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		137 266,29 €		2 083 589,77 €
Restes à réaliser 2021	3 781 761,07 €	1 469 792,08 €		
Propositions nouvelles 2022	242 710,00 €	2 417 412,70 €	2 117 589,77 €	34 000,00 €
TOTAL DU BUDGET	4 024 471,07 €	4 024 471,07 €	2 117 589,77 €	2 117 589,77 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Le compte administratif 2021 de l'assainissement fait apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé avant affectation de 4 258 292,47 €, et un déficit réel d'investissement cumulé avant affectation de 2 174 702,70 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		1 388 315,14 €		4 169 908,90 €
Réalisation 2021	1 251 048,85 €			88 383,57 €
Résultat 2021		137 266,29 €		4 258 292,47 €
RESTES A REALISER 2021	3 781 761,07 €	1 469 792,08 €		
TOTAL	2 174 702,70 €			4 258 292,47 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2021 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	3 781 761,07 €	1 469 792,08 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	15 465,00 €	119 792,08 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		1 350 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	819 379,31 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 305 104,39 €	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	641 812,37 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	2 117 589,77 €	34 000,00 €
Résultat reporté (002)		2 083 589,77 €
TOTAL	2 117 589,77 €	2 117 589,77 €

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	10 581 246,00 €
Recettes réelles nouvelles	104 000,00 €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat)	10 685 246,00 €

Les ajustements sur les recettes réelles de fonctionnement concernent pour l'essentiel le chapitre 78 pour 101 000 €. Il s'agit de reprendre une partie de la provision pour dépréciation d'actif qui a été constituée antérieurement et qui à date est sur-évaluée. Cette reprise de provision correspond à une créance qui va faire l'objet d'une annulation de titre sur exercice antérieur pour le même montant, cela n'impactera donc pas le résultat.

Un réajustement du montant des amortissements des subventions reçues prévues au BP est nécessaire (RF en chapitre 042 et DI en chapitre 040) pour - 70 000 € en fonction des dernières subventions reçues en 2021.

A l'ensemble de cette proposition nouvelle, s'ajoute la reprise de l'excédent antérieur de fonctionnement pour 2 083 589,77 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	7 125 641,00 €
Dépenses réelles nouvelles	1 161 866,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D' EXPLOITATION	8 287 507,00 €
Evolution par rapport au BP	16,31%

Les ajustements concernent pour l'essentiel :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : 950 269 €

Cette hausse correspond notamment à la somme des éléments suivants :

- 527 568 € pour l'augmentation des tarifs EDF,
- 251 000 € pour le remboursement de la facturation EDN de l'assainissement au budget de l'eau pour l'année 2021,
- 39 000 € pour l'augmentation des prix d'achat de polymères et anti-mousse à la suite de la notification du nouveau marché de janvier 2022,
- 30 000 € de frais de formation des agents,
- 30 000 € de location d'échaffaudage pour entretien du digesteur,
- 27 568 € pour des frais d'utilisation de réseau ERDF cogénération,
- 10 104 € pour l'augmentation du tarif du carburant,

Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : + 60 329 €

Cette hausse correspond aux ajustements à faire afin de pouvoir constater les admissions en non valeur (+ 30 463 €) et les créances éteintes (29 866 €).

Chapitre 67 « Charges exceptionnelles » : + 151 268 €

Il s'agit d'annulation de titre sur exercice antérieur.

Les dotations aux amortissements (DF chapitre 042 et RI chapitre 040) baissent de 130 000 €.

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 1 085 723,77 € soit un virement total (BP + BS)

de 1 167 145,77 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 13 464 652,77 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	3 781 761,07 €	1 469 792,08 €
Résultats antérieurs reportés		137 266,29 €
Opérations nouvelles	242 710,00 €	2 417 412,70 €
TOTAL	4 024 471,07 €	4 024 471,07 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	9 870 388,00 €	- 1 013 013,77 €	8 857 374,23 €
Recettes financières	683 334,00 €	2 311 968,99 €	2 995 302,99 €
Opérations pour compte de tiers	503 250,00 €	- €	503 250,00 €
Recettes d'ordre	4 221 422,00 €	1 255 723,77 €	5 477 145,77 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	15 278 394,00 €	2 554 678,99 €	17 833 072,99 €

Les ajustements correspondent à :

- L'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2021 en réserves afin de financer le déficit d'investissement et les restes à réaliser,
- L'annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	BS 2022
Dépenses Réelles inscrites au BP	14 512 577,00
Dépenses nouvelles (Réelles)	12 710,00
TOTAL	14 525 287,00

Les 12 710 € de dépenses réelles nouvelles hors restes à réaliser correspondent notamment aux demandes suivantes :

Chapitre 20 « Immobilisations incorporelles » : - 6 000 €

Il s'agit de frais d'études qui seront suivies de travaux pour lesquels les crédits sont basculés en chapitre 23.

Chapitre 21 « Immobilisations corporelles » : + 208 777 €

Les ajustements correspondent :

- Au report des travaux de captation d'Arnières sur Iton – 1 000 000 €
- A la finalisation des travaux d'extension de l'assainissement collectif à Aviron, les entreprises ayant proposé un planning de réalisation plus court que prévu + 1 196 067 €

Chapitre 23 « Immobilisations en cours » : - 190 067 €

Il s'agit pour 6 000 € des dépenses du chapitre 20 transférées en chapitre 23.

Il s'agit d'avances forfaitaires prévues pour certaines entreprises du marché qui ont finalement refusé de les percevoir. Pour cela, il convient de les basculer en chapitre 21 afin d'engager sur le montant des factures pour – 196 067 €

Compte tenu des dépenses et recettes nouvelles et des restes à réaliser, la section d'investissement s'équilibre après BS à hauteur de 19 302 865,07 € en dépenses et en recettes.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2022 se traduisent par une annulation de l'emprunt d'équilibre inscrit au compte 1641 : - 1 013 013,77 € en recettes.

Budget Assainissement non collectif

Ce budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté	112 172,96 €			158 932,43 €
Restes à réaliser 2021	20 385,17 €	372 199,24 €		
Propositions nouvelles 2022	4 500,00 €	118 778,43 €	158 932,43 €	- €
TOTAL DU BUDGET	137 058,13 €	490 977,67 €	158 932,43 €	158 932,43 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent d'exploitation réel cumulé après affectation de 158 932,43 €, et un déficit d'investissement réel cumulé après affectation de 112 172,96 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté	147 998,36 €			137 531,52 €
Réalisation 2021		35 825,40 €		21 400,91 €
Résultat 2021	112 172,96 €			158 932,43 €
RESTES A REALISER 2021	20 385,17 €	372 199,24 €		
TOTAL		239 641,11 €		158 932,43 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2021 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	20 385,17 €	372 199,24 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 849,50 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 535,67 €	
4582	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS - RECETTES A SUBDIVISER PAR MANDAT)		372 199,24 €

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	158 932,43	-
Résultat reporté (002)		158 932,43
TOTAL	158 932,43	158 932,43

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	369 504,00 €
Recettes réelles nouvelles	- €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat reporté)	369 504,00 €

Pas de réajustement des recettes de fonctionnement.

L'excédent 2021 de fonctionnement est repris au BS pour un montant de 158 932,43 €.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	366 572,00 €
Dépenses réelles nouvelles	40 154,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	406 726,00 €
Evolution	11%

L'augmentation est essentiellement due :

- aux factures de prestation de vidange de 2021 pour 18 530 €
- à la campagne de réalisation des prestations de contrôle des Assainissements Non Collectifs pour 20 000 €

Les dotations aux amortissements (DF chapitre 042 et RI chapitre 040) augmentent de 1 200 €. Il convient d'inscrire une provision pour dépréciation d'actif de 4 300 €

A l'ensemble de ces propositions nouvelles s'ajoute un virement supplémentaire de la section d'exploitation vers la section d'investissement pour 113 278,43 € soit un virement total (BP + BS) de 114 152,43 €. Ainsi, la section d'exploitation s'équilibre à 528 436,43 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	20 385,17 €	372 199,24
Résultats antérieurs reportés	112 172,96 €	0,00 €
Opérations nouvelles	4 500,00 €	118 778,43 €
TOTAL	137 058,13 €	490 977,67 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	- €	- €	- €
Recettes financières	- €	- €	- €
Opérations pour compte de tier	36 315,00 €	- €	36 315,00 €
Recettes d'ordre	2 932,00 €	118 778,43 €	121 710,43 €
Total recettes d'investissement hors restes à réaliser	39 247,00 €	118 778,43 €	158 025,43 €

L'ajustement correspond au montant du virement pour 113 278,43 € ainsi que le montant des amortissements (1300€) et de la provision pour dépréciation d'actif (4200€).

A ces recettes réelles d'investissement supplémentaires inscrites au BS s'ajoutent les restes à réaliser qui s'élèvent à 372 199,24 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses Réelles inscrites avant BS	31 900,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	4 500,00 €
TOTAL hors restes à réaliser	36 400,00 €

L'ajustement de 4 500 € correspond à des crédits destinés à des travaux sur un assainissement non collectif. Un dysfonctionnement a été constaté sur une installation réalisée en 2009. Il s'agit de prévoir les crédits afin de le refaire (cela sera réalisé par une entreprise extérieure).

Les dépenses d'investissement sont composées de :

- La reprise du déficit d'investissement de 2021 : 112 172,96 €
- Des restes à réaliser : 20 385,17 €

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 168 958,13 € et les recettes de 530 224,67 €.

Budget Mobilités

Ce budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté	617 508,42 €			136 391,18 €
Restes à réaliser 2021	1 413 621,09 €	2 200 181,10 €		
Propositions nouvelles 2022	140 000,00 €	- 29 051,59 €	765 996,00 €	629 605,00 €
TOTAL DU BUDGET	2 171 129,51 €	2 171 129,51 €	765 996,00 €	765 996,18 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent réel d'exploitation cumulé après affectation de 136 391,18 €, et un déficit réel d'investissement cumulé après affectation de 617 508,42 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Exploitation	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		1 798 295,99 €		1 477 578,12 €
Réalisation 2021	2 415 804,41 €		1 341 186,94 €	
Résultat 2021		- 617 508,42 €		136 391,18 €
RESTES A REALISER	1 413 621,09 €	2 200 181,10 €		
TOTAL		169 051,59 €		136 391,18 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Les restes à réaliser de la section d'investissement approuvés au compte administratif 2021 sont composés des programmes communautaires en cours de réalisation dont la durée d'exécution s'étale sur au moins deux exercices.

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes se décomposent comme suit :

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	1 413 621,09 €	2 200 181,10 €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		400 181,10 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		1 800 000,00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	183 284,55 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 230 336,54 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	765 996,00 €	629 605,00 €
Résultat reporté (002)		136 391,18 €
TOTAL	765 996,00 €	765 996,18 €

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	18 121 487,00 €
Recettes réelles nouvelles	779 605,00 €
TOTAL RECETTES REELLES EXPLOITATION (hors résultat)	18 901 092,00 €

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est augmentée de 415 651 € car la reprise du résultat d'exploitation de 2021 ne permet pas de couvrir le montant total des dépenses d'exploitation. La subvention totale s'élève à 1 246 366 €.

Un réajustement du montant des amortissements des subventions reçues prévues au BP est nécessaire (RF en chapitre 042 et DI en chapitre 040) pour 150 000 € en fonction des dernières subventions reçues en 2021.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	16 275 626,00 €
Dépenses réelles nouvelles	603 996,00 €
TOTAL DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	16 879 622,00 €
Evolution	3,71%

Les ajustements correspondent aux inscriptions suivantes :

Chapitre 011 « Charges à caractère général » : + 604 500 €

Cette hausse correspond notamment à la somme des éléments suivants :

- +433 500 € pour la prise en charge d'accompagnants dans le cadre du transport scolaire
- +150 000 € de transports collectifs (factures de novembre et décembre 2022)
- + 15 000 € pour la désinfection des cars obligatoire dans le protocole COVID 19
- + 6 000 € destinés à la réfection de la signalétique des abris bus et des bus sur le réseau

Chapitre 68 « Dotations aux provisions et dépréciations » : - 504 €

Il s'agit de régulariser puisque le mode de gestion des provisions est modifié. Dans le RBF qui a été voté le 1^{er} février dernier il a été acté que les provisions sont gérées en mode budgétaire et non plus semi-budgétaire. Il convient donc de basculer les crédits prévus pour les provisions en dépense d'ordre (042)

Les dotations aux amortissements (DF chapitre 042 et RI chapitre 040) augmentent de 160 000 €. Il convient d'inscrire une provision pour dépréciation d'actif de 2 000 €.

Ainsi la section d'exploitation s'équilibre à 19 171 622,00 € (BP+BS) en dépenses et à 19 171 622,18 € en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	1 413 621,09 €	2 200 181,10 €
Résultats antérieurs reportés	617 508,42 €	- €
Opérations nouvelles	140 000,00 €	- 29 051,59 €
TOTAL	2 171 129,51 €	2 171 129,51 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	1 176 995,00 €	- 191 051,59 €	985 943,41 €
Recettes financières	50,00 €	- €	50,00 €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Recettes d'ordre	2 130 000,00 €	162 000,00 €	2 292 000,00 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	3 307 045,00 €	- 29 051,59 €	3 277 993,41 €

Les ajustements des recettes réelles correspondent :

- à la diminution de l'emprunt d'équilibre inscrit au BP de 607 928,59 €
- au reclassement d'une subvention inscrite à tort au budget principal au BP pour 328 877 € correspondant aux travaux sur la voie verte cavée boudin gare,
- à une subvention pour l'acquisition de matériel et pour les travaux pour le local vélo Gare pour 88 000 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses Réelles inscrites avant BS	3 022 906,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	290 000,00 €
TOTAL	3 312 906,00 €

La variation des dépenses d'investissement est dûe essentiellement :

- à la programmation de travaux d'aménagement de quais de bus (120 000 €),
- reclassement de crédits prévus au budget principal lors du BP concernant la cavée Boudin (120 000 €),
- à l'achat de 30 vélos supplémentaires afin de maintenir le parc du fait de la location avec option d'achat (50 000 €).

A l'ensemble de ces propositions nouvelles, s'ajoute la reprise du déficit antérieur d'investissement pour 617 508,42 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2022 se traduisent par une diminution de l'inscription au compte 1641 de 607 928,59 € en recettes.

Budget Bio-pépinière

Ce budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		420 287,09 €	14 252,12 €	
Restes à réaliser 2021	9 222,59 €			
Propositions nouvelles 2022	30 000,00 €	- 75 046,00 €	29 074,00 €	43 327,00 €
TOTAL DU BUDGET	39 222,59 €	345 241,09 €	43 326,12 €	43 327,00 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Le compte administratif 2021 fait apparaître un déficit de fonctionnement cumulé après affectation de 14 252,12 €, un excédent d'investissement après affectation de 420 287,09 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		488 862,87 €	4 023,93 €	
Réalisation 2021	68 575,78 €		10 228,19 €	
Résultat 2021		420 287,09 €	14 252,12 €	
RESTES A REALISER 2021	9 222,59 €			
TOTAL		411 064,50 €	14 252,12 €	- €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Restes à réaliser non significatifs en dépenses et absence de restes à réaliser en recettes pour le budget bio pépinière.

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	SECTION D'INVESTISSEMENT	9 222,59 €	- €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 222,59 €	

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	29 074,00 €	43 327,00 €
Résultat reporté (002)	14 252,12 €	
TOTAL	43 326,12 €	43 327,00 €

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	320 899,00 €
Recettes réelles nouvelles	43 327,00 €
TOTAL RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT (hors résultat reporté)	364 226,00 €

Les réajustements de recettes concernent les chapitres suivants :

Chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » : + 43 327 €

Cette recette correspond à l'augmentation de la subvention d'équilibre issue du budget principal.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	171 045,00 €
Dépenses réelles nouvelles	28 474,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	199 519,00 €
Evolution	17%

Hausse significative des dépenses réelles de fonctionnement dûe principalement à la hausse du prix de l'électricité de (+50%).

La section d'exploitation après BS s'équilibre à 454 553,12 € en dépenses et à 454 554 € en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce BS sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	9 222,59 €	- €
Résultats antérieurs reportés		420 287,09 €
Opérations nouvelles	30 000,00 €	- 75 046,00 €
TOTAL	39 222,59 €	345 241,09 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits avant BS	BS 2022	PB+DM+BS
Recettes d'équipement	75 646,00 €	- 75 646,00 €	- €
Recettes financières	- €	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Recettes d'ordre	240 182,00 €	600,00 €	240 782,00 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	315 828,00 €	- 75 046,00 €	240 782,00 €

La réduction des recettes réelles d'investissement est liée à l'annulation de l'emprunt d'équilibre prévu lors du vote du budget primitif pour 75 646 €.

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses Réelles inscrites avant BS	225 500,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	30 000,00 €
TOTAL	255 500,00 €

Le montant de la dépense d'investissement correspond au remplacement des volets roulants (30 000 €).

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 355 050,59 € et les recettes de 661 069,09 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Les mouvements budgétaires du BS 2022 ont pour incidence d'annuler l'emprunt d'équilibre prévu au Budget Primitif 2022.

Budget ZA Croix Prunelle

Ce budget supplémentaire 2022 se présente de la façon suivante :

SYNTHESE Budget supplémentaire	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2021 reporté		544 850,36 €		169 349,51 €
Restes à réaliser 2021	- €	- €		
Propositions nouvelles 2022	- €	171 759,51 €	169 349,51 €	- €
TOTAL DU BUDGET	- €	716 609,87 €	169 349,51 €	169 349,51 €

1. REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

1.1 EXCEDENT REEL 2021

Le compte administratif 2021 fait apparaître un excédent d'exploitation réel cumulé après affectation de 169 349,51 € et un excédent d'investissement réel cumulé après affectation de 544 850,36 € comme le montre le tableau ci-dessous :

	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat 2020 reporté		550 753,38 €		117 479,95 €
Réalisation 2021	5 903,02 €			51 869,56 €
Résultat 2021		544 850,36 €		169 349,51 €
RESTES A REALISER 2021				
TOTAL		544 850,36 €		169 349,51 €

1.2. ANALYSE DES REPORTS

Il n'y a pas de reste à réaliser en 2021 sur le budget ZA Croix Prunelle.

2. OPERATIONS NOUVELLES 2022

2.1. SECTION D'EXPLOITATION

	DEPENSES	RECETTES
Opérations nouvelles	169 349,51 €	- €
Résultat reporté (002)		169 349,51 €
TOTAL	169 349,51 €	169 349,51 €

a – Recettes d'exploitation

	2022
Recettes réelles inscrites avant BS	274 978,00 €
Recettes réelles nouvelles	- €
TOTAL RECETTES EXPLOITATION (hors résultat reporté)	274 978,00 €

L'excédent d'exploitation de 169 349,51 € permet de couvrir les dépenses d'exploitation.

b – Dépenses d'exploitation

	2022
Dépenses réelles inscrites avant BS	13 268,00 €
Dépenses réelles nouvelles	- 2 410,00 €
TOTAL DEPENSE REELLES D' EXPLOITATION	10 858,00 €
Evolution	-18%

La dépense d'exploitation correspond à une régularisation car le mode de gestion des provisions est modifié. Dans le RBF qui a été voté le 1^{er} février dernier il a été acté qu'EPN gère les provisions en mode budgétaire et non plus semi-budgétaire. Il convient donc de basculer les crédits prévus pour les provisions en dépense d'ordre (042)

Après BS, la section d'exploitation s'équilibre à 482 243,51 € en dépenses et en recettes.

2.2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réajustements effectués en investissement dans le cadre de ce budget supplémentaire sont repris dans le tableau suivant :

	DEPENSES	RECETTES
Restes à réaliser	- €	- €
Résultats antérieurs reportés	- €	544 850,36 €
Opérations nouvelles	- €	171 759,51 €
TOTAL	- €	716 609,87 €

a - Recettes d'investissement hors restes à réaliser :

	Crédits ouverts avant BS	BS 2022	BP+DM+BS
Recettes d'équipement	- €	- €	- €
Recettes financières	- €	- €	- €
Opérations pour compte de tiers	- €	- €	- €
Recettes d'ordre	299 626,00 €	171 759,51 €	471 385,51 €
Total recettes d'investissement hors reste à réaliser	299 626,00 €	171 759,51 €	471 385,51 €

b - Dépenses réelles d'investissement hors restes à réaliser :

	2022
Dépenses Réelles inscrites avant BS	50 000,00 €
Dépenses nouvelles (Réelles)	- €
TOTAL	50 000,00 €

Il n'y a aucune inscription au BS en dépense réelles d'investissement.

La section d'investissement après BS est en suréquilibre. Les dépenses sont de 87 916,00 € et les recettes de 1 016 235,87 €.

3. OPERATIONS NOUVELLES : GESTION DE LA DETTE

Absence d'emprunt d'équilibre inscrit au compte 1641.

Budgets annexes de zone

Ces budgets supplémentaires 2022 se présentent de la façon suivante :

Montants en Euros		BP	REPORTS	BS	CREDITS OUVERTS
ZONES D'ACTIVITES ET D'HABITAT					
Dépenses	ZAC DU LONG BUISSON 1				
	Investissement	125 000,00	3 718 953,21	3,00	3 843 956,21
	Fonctionnement	935 000,00	0,00	74 247,16	1 009 247,16
	Total Budget	1 060 000,00	3 718 953,21	74 250,16	4 853 203,37
Recettes	Investissement	805 000,00	0,00	3 038 956,21	3 843 956,21
	Fonctionnement	935 000,00	74 244,16	3,00	1 009 247,16
	Total Budget	1 740 000,00	74 244,16	3 038 959,21	4 853 203,37
Dépenses	ZAC DU LONG BUISSON - 2				
	Investissement	230 000,00	2 369 293,70	3,00	2 599 296,70
	Fonctionnement	547 250,00	0,00	156 695,88	703 945,88
	Total Budget	777 250,00	2 369 293,70	156 698,88	3 303 242,58
Recettes	Investissement	297 250,00	0,00	2 302 046,70	2 599 296,70
	Fonctionnement	547 250,00	156 692,88	3,00	703 945,88
	Total Budget	844 500,00	156 692,88	2 302 049,70	3 303 242,58
Dépenses	ZAC LA FOSSE AU BUIS				
	Investissement	0,00	129 293,63	0,00	129 293,63
	Fonctionnement	370,00	0,00	66 817,94	67 187,94
	Total Budget	370,00	129 293,63	66 817,94	196 481,57
Recettes	Investissement	370,00	0,00	128 923,63	129 293,63
	Fonctionnement	370,00	66 817,94	0,00	67 187,94
	Total Budget	740,00	66 817,94	128 923,63	196 481,57
Dépenses	ZA LES SURETTES				
	Investissement	852 271,00	1 945 436,04	412 054,66	3 209 761,70
	Fonctionnement	879 116,00	0,00	491 186,79	1 370 302,79
	Total Budget	1 731 387,00	1 945 436,04	903 241,45	4 580 064,49
Recettes	Investissement	852 271,00	0,00	2 357 490,70	3 209 761,70
	Fonctionnement	879 116,00	79 132,13	412 054,66	1 370 302,79
	Total Budget	1 731 387,00	79 132,13	249 135,13	4 580 064,49
Dépenses	ZAC LONG BUISSON 3				
	Investissement	0,00	6 819 919,51	12 643,00	6 832 562,51
	Fonctionnement	0,00	0,00	17 300,10	17 300,10
	Total Budget	0,00	6 819 919,51	29 943,10	6 849 862,61
Recettes	Investissement	0,00	0,00	6 832 562,51	6 832 562,51
	Fonctionnement	0,00	4 657,10	12 643,00	17 300,10
	Total Budget	0,00	4 657,10	6 845 205,51	6 849 862,61
Dépenses	ZA MISEREY				
	Investissement	2 000,00	943 166,50	3,00	945 169,50
	Fonctionnement	2 000,00	0,00	41 939,22	43 939,22
	Total Budget	4 000,00	943 166,50	41 942,22	989 108,72
Recettes	Investissement	2 000,00	0,00	943 169,50	945 169,50
	Fonctionnement	2 000,00	41 936,22	3,00	43 939,22
	Total Budget	4 000,00	41 936,22	943 172,50	989 108,72
Dépenses	ZAC VALLON FLEURI				
	Investissement	258 000,00	3 207 456,96	56 197,91	3 521 654,87
	Fonctionnement	1 556 000,00	0,00	249 020,87	1 805 020,87
	Total Budget	1 814 000,00	3 207 456,96	305 218,78	5 326 675,74
Recettes	Investissement	1 500 000,00	0,00	2 021 654,87	3 521 654,87
	Fonctionnement	1 556 000,00	192 822,96	56 197,91	1 805 020,87
	Total Budget	3 056 000,00	192 822,96	2 077 852,78	5 326 675,74
Dépenses	ZAC DU VALLOT				
	Investissement	0,00	516 492,70	3,00	516 495,70
	Fonctionnement	1 020,00	0,00	2 032,99	3 052,99
	Total Budget	1 020,00	516 492,70	2 035,99	519 548,69
Recettes	Investissement	1 020,00	0,00	515 475,70	516 495,70
	Fonctionnement	1 020,00	2 029,99	3,00	3 052,99
	Total Budget	2 040,00	2 029,99	515 478,70	519 548,69

Montants en Euros		BP	REPORTS	BS	CREDITS OUVERTS
Dépenses	ZA MARCILLY				
	Investissement	9 363,00	524 804,79	3 703,00	537 870,79
	Fonctionnement	139 197,00	0,00	405 209,27	544 406,27
	Total Budget	148 560,00	524 804,79	408 912,27	1 082 277,06
Recettes					
	Investissement	129 834,00	0,00	408 036,79	537 870,79
	Fonctionnement	139 197,00	401 506,27	3 703,00	544 406,27
	Total Budget	269 031,00	401 506,27	411 739,79	1 082 277,06
Dépenses	ZA DE DROISY				
	Investissement	0,00	305 279,24	3,00	305 282,24
	Fonctionnement	460,00	0,00	91 572,86	92 032,86
	Total Budget	460,00	305 279,24	91 575,86	397 315,10
Recettes					
	Investissement	460,00	0,00	304 822,24	305 282,24
	Fonctionnement	460,00	91 569,86	3,00	92 032,86
	Total Budget	920,00	91 569,86	304 825,24	397 315,10
Dépenses	ZA GAUVILLE PARVILLE				
	Investissement	0,00	18 246,63	3,00	18 249,63
	Fonctionnement	4 859,00	0,00	3 716,44	8 575,44
	Total Budget	4 859,00	18 246,63	3 719,44	26 825,07
Recettes					
	Investissement	4 859,00	0,00	13 390,63	18 249,63
	Fonctionnement	4 859,00	3 713,44	3,00	8 575,44
	Total Budget	9 718,00	3 713,44	13 393,63	26 825,07
TOTAL GENERAL DE		5 541 906,00	20 498 342,91	2 084 356,09	28 124 605,00
TOTAL GENERAL RE		7 658 336,00	1 115 122,95	16 830 735,82	28 124 605,00

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L1612-1 et suivants, L2121-29 et L5211-36,

Vu le budget primitif 2022,

Vu le compte administratif 2021

Après avoir entendu M BOREGGIO, Vice- président, M. le Président ouvre le débat.

Après en avoir délibéré, il est demandé aux membres du Conseil Communautaire de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Budget Supplémentaire 2022, tel que ci-dessus.

ADOPTÉ

Le Président d'Evreux Portes de Normandie



Guy LEFRAND

Avis favorable de la commission Finances (09/06/22)

